



DOSSIER AU SERVICE DU QUOTIDIEN



74 Grande-Rue, 38700 La Tronche
Tél. : 04 76 63 77 00
contact@ville-latronche.fr
www.latronche.fr

Horaires

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h45.
Le jeudi de 13h à 16h45.
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h45.

Permanences

Bertrand Spindler, maire, reçoit sur rendez-vous
04 76 63 77 05

Jean-Luc Petitclerc, adjoint délégué à l'action sociale, à la petite enfance et aux outils numériques, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 06

Marie-Claude Blin, adjointe déléguée à l'urbanisme, au droit des sols, à la signature des permis de construire, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Benoît Callens, adjoint délégué aux écoles, à l'enfance et la jeunesse, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 33 40

Élisabeth Debeunne, adjointe déléguée à la communication, l'intercommunalité et la Métropole, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 05

Bernard Dupré, adjoint délégué au suivi des travaux et lien avec les habitants, l'accessibilité et la sécurité, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Isabelle Miroglio, adjointe déléguée à la culture, la vie associative et l'événementiel, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 49

Nicolas Retour, adjoint délégué au plan climat air énergie et aux sports, reçoit sur rendez-vous.
plan climat : 04 76 63 77 21 / sports : 04 76 63 33 40

Marine Legendre, déléguée à la participation citoyenne, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) : permanences dans leurs locaux.
14 avenue Benoît-Frachon, Saint-Martin-d'Hères
04 76 00 19 09

Avocat-conseil : sur rendez-vous au 04 76 63 77 05, ou par mail à contact@ville-latronche.fr

Architecte-conseil : au service urbanisme, 1 chemin de la Pallud.
Sur rendez-vous au 04 76 63 77 21

Conciliateur de justice : sur rendez-vous sur conciliateurs.fr, rubrique « saisir contacter le conciliateur de justice ». Présence à la mairie deux mercredis/mois de 14h à 17h.

dans ce magazine...

édito 3

actualités

Qualité air bâtiments, réseau fibre, budget participatif, travaux mairie, square Charmeyran



© Utopikphoto



© Utopikphoto

expressions politiques



actu en images 6

Vœux, exposition Jacquier, patinoire école Coteau, Noël



délibérations 9



© Utopikphoto

dossier

La tradition d'un service public exigeant

10
11
12
13

vie locale

Séjour neige, session hip-hop, temps intergénérationnel, atelier cuisine, Espace jeunes, frelons asiatiques, atlas de la biodiversité communale

micro-trottoir 18



agenda 19

agenda 19

Directeur de la publication : Bertrand Spindler
Rédacteur en chef : Loïc Duret
Maquette/réalisation : Yoann Ferrier-Mitton
Ont collaboré à ce numéro : Caroline Meurs et Jérémie Tronc
Corrections : Carol Duheyon
Photos : Ville de La Tronche, Utopikphoto,
Impression : Imprimerie Notre-Dame
Hôtel de ville, 74 Grande-Rue, 38700 La Tronche.
Service communication : 04 76 63 77 46.
Ce journal a été tiré à 3 800 exemplaires sur du papier 100 % recyclé.

Si vous ne recevez pas régulièrement les informations municipales, contactez le service communication.
Prochaines parutions : le 2 mars 2026 (l'Actu).



Tournés vers l'avenir

Sur le plan national et international, nous sommes dans une période d'incertitude et d'instabilité, alors que l'union devrait se faire pour limiter le réchauffement climatique. Mais faute d'y parvenir, il nous faut désormais prendre des mesures d'adaptation.

À l'heure où ce mandat municipal de six ans s'achève, je souhaite dire mes très sincères remerciements à toutes les actrices et à tous les acteurs de la vie municipale : d'abord les agents de la commune et de la métropole, qui incarnent ce service public qui nous est cher ; les citoyennes et les citoyens qui participent à la vie de la commune dans les diverses instances de dialogue et dans les associations ; les commerçantes et les commerçants qui contribuent à la vie et à l'animation de la ville ; tous nos partenaires du quotidien, dans les écoles, les établissements de soin, les entreprises ; les membres du conseil municipal enfin, qui ont ce rôle si particulier de représenter et de décider, avec des exigences fortes d'équité et d'exemplarité.

Ce mandat avait débuté en 2020, dans l'incertitude et l'angoisse, par la période de confinement. Nous y avons fait face. Le monde y a fait face. Les services publics essentiels ont été assurés. Collectivement, nous avons surmonté cette épreuve. Il y a de quoi donc toujours espérer en l'humanité, en nos capacités collectives d'écoute, de dialogue et de construction de compromis. Nous pouvons nous tourner vers l'avenir avec enthousiasme et confiance.

Bertrand Spindler

Maire



© Le mag

Hommage

Madeleine Faure ancienne conseillère municipale de 1989 à 1995 est décédée le 12 décembre dernier à l'âge de 95 ans.

**Les membres du conseil
municipal adressent leurs
sincères condoléances
à ses proches.**



© Utopiphoto

La place Charmeyran devient plus verte

La place du Charmeyran fait sa mue ! Ce carrefour de quatre rues, autrefois marqué par une omniprésence du bitume, s'est transformé en un véritable espace de respiration pour le quartier. Porté par Grenoble Alpes Métropole à la demande de la Ville, ce projet s'inscrit dans le cadre du plan Canopée, un dispositif dédié à la lutte contre le réchauffement climatique en milieu urbain. L'enjeu était de taille : désimperméabiliser les sols pour permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer naturellement et créer un îlot de fraîcheur grâce à la plantation de 14 nouveaux arbres.

En réduisant les surfaces de voirie superflues sans impacter la circulation ni supprimer de stationnements, la commune a pu offrir une place centrale au végétal. Le chantier, d'un montant total de 163 000 € TTC (dont 20 000 € à la charge de la Ville), a pris fin récemment. Après les plantations, les derniers marquages au sol de la zone 20 et la pose de la signalétique doivent encore être réalisés. Un aménagement durable qui rend l'espace public plus accueillant et mieux adapté aux défis de demain.

i 04 76 63 77 21, pôle technique

Numérique : préparez la fin de l'ADSL

C'est une page qui se tourne pour nos télécommunications : le réseau historique en cuivre (ADSL et prise en « T ») cessera définitivement de fonctionner progressivement jusqu'au 31 janvier 2028. Pour éviter toute coupure de service, les Tronchois concernés sont invités à anticiper dès maintenant leur passage à la fibre optique, déjà largement déployée sur la commune. La démarche est simple : contactez l'opérateur de votre choix pour organiser le raccordement final de votre domicile. En cas de contraintes techniques locales, des solutions alternatives via la 4G, la 5G ou le satellite sont également possibles. Pour tester l'éligibilité de votre logement, n'hésitez pas à consulter la carte du déploiement de la fibre. Réfléchir à passer au très haut débit dès aujourd'hui, c'est s'assurer une transition sereine.

Carte du réseau : maconnexioninternet.arcep.fr

i 04 76 63 77 21, pôle technique





Mairie accessible : rendez-vous en mars

Le chantier de l'élévateur extérieur, destiné à rendre la salle du conseil accessible à tous, entre dans sa phase finale. Initialement prévue pour l'automne, la livraison a été décalée à la suite d'ajustements techniques : la structure a dû être renforcée pour répondre strictement aux normes sismiques, un sujet réévalué en cours de travaux.

Ce projet, qui préserve le cachet patrimonial de la mairie, représente un investissement

total de 170 000 €. L'équipement sera opérationnel en mars 2026, permettant ainsi à la commune de remplir ses obligations légales d'inclusion et d'accueillir chaque citoyen dans les meilleures conditions.

i 04 76 63 77 21, pôle technique



Garantir un air sain pour nos enfants

Prendre soin de la santé des plus jeunes est une priorité. Conformément à la réglementation, la Ville déploie un plan de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements accueillant les moins de 6 ans. Après un état des lieux technique réalisé en 2025 et en 2026 par l'Agence locale de l'énergie et du climat sur nos cinq sites concernés – les deux écoles maternelles, les deux multi-accueils et le centre de loisirs –, l'année 2026 marquera une nouvelle étape. La commune va acquérir des capteurs permettant de signaler, via des seuils visuels simples, le besoin d'aération. Ce dispositif accompagnera le personnel et les usagers dans les bons gestes quotidiens. Si la ventilation naturelle s'avère insuffisante, des travaux de modernisation des systèmes de renouvellement d'air seront alors envisagés. Une démarche concrète pour offrir un environnement sain à nos petits Tronchois.

i 04 76 63 77 21, pôle technique



Budget participatif : vos idées prennent vie !

Le budget participatif porte ses fruits avec la concrétisation de deux nouveaux projets citoyens. À la bibliothèque, le confort des familles s'améliore nettement avec l'installation d'équipements dédiés aux tout-petits. Les sanitaires disposent désormais d'une table à langer et, surtout, d'un siège pliable sécurisé. Ce système ingénieux permet aux parents de poser leur enfant en toute sécurité à leurs côtés en cabine, évitant ainsi de devoir le porter ou de le laisser au sol pendant le passage aux toilettes. Imaginé par une habitante, ce projet a été réalisé pour un budget de 700 €. Autre projet soutenu par la mairie : le cycle d'ateliers thématiques lancé par l'association Tronch'Lucide. De février à mai, un samedi matin par mois, la réalisation de fresques (climat, biodiversité, sexismes et atelier 2 tonnes) sera proposée aux habitants. Gratuits et ouverts à tous sur inscription, ces rendez-vous citoyens sont une invitation au débat et à la réflexion. Quant aux tables de ping-pong au Rachais et à la Villa des Alpes, elles seront installées courant février.

i 04 76 63 77 21, vie locale

Atelier Fresque du climat

Samedi 28 février à 9h

Sur inscription à tronchlucide@gmail.com

actu en image



© Utopikphoto

6

Bienvenue 2026

Le maire et le conseil municipal ont présenté leurs vœux aux habitants. Dans son discours, le maire a évoqué le temps qui passe, entre histoire et actualité, appelant à affronter l'avenir ensemble avec courage et solidarité.

le mag n° 52 février 2026

Jacquier

C'est au cours d'une soirée musicale que le vernissage et la clôture de l'exposition Jacquier « Costumes, expressions et gestes » ont eu lieu. Les 14 œuvres ont été mises en lumière, sublimant le travail des peintres.



© Utopikphoto



Ça glisse !

Dans le cadre de l'apprentissage du patin à glace par les classes de CM de l'école Coteau, le club des Brûleurs de Loups leur a prêté une patinoire qui a été installée dans la cour de récréation pour une semaine, ce qui a fait le bonheur des écoliers !

7



Manteau rouge et barbe blanche

Les animations de Noël sont venues réchauffer le cœur de la Ville au mois de décembre avec deux événements : le Marché de Noël au centre commercial Doyen Gosse, et Noël dans la rue et son spectacle lumineux place de l'Église. Le Père Noël a répondu présent pour venir dire bonjour aux enfants.



Nouvelle école maternelle Brise des neiges : où en est-on ?

Le tribunal administratif a demandé la suspension des travaux de la nouvelle école maternelle, en attente d'un jugement sur le fond. Le projet de construction va donc prendre du retard.

Nous restons persuadés qu'il faut construire une nouvelle école à la place de l'ancienne qui était sur le site Brise des neiges. En effet, le site de l'école Coteau est très proche de la circulation de la Grande-Rue ; il faudrait agrandir le restaurant scolaire en empiétant largement sur la cour de récréation ; le bâtiment actuel, qui a une centaine d'années, est très mal adapté aux besoins d'une école maternelle fonctionnelle, avec en étage d'anciens appartements peu accessibles.

Nous souhaitons adapter le projet de la nouvelle école Brise des neiges, pour répondre entièrement aux objections soulevées devant le tribunal administratif, concernant la hauteur du bâtiment et l'empiètement sur le parc adjacent à l'école. Nous ferons donc préparer un permis de construire modifiant, et lorsqu'il sera déposé, nous demanderons au tribunal administratif de revoir son avis. C'est ainsi que nous préserverons au mieux les intérêts des enfants de nos écoles d'abord, les intérêts financiers de la commune, ensuite, car le nouveau restaurant scolaire a déjà été aménagé, et le chauffage urbain installé, en anticipation.

Enfin, nous aimons rappeler que le choix du site avait été voté à l'unanimité par tout le conseil municipal, après concertation avec la communauté éducative (enseignants et parents d'élèves).

Pour La Tronche, il est venu le temps du renouvellement

Cette dernière tribune municipale du mandat est aussi un temps de rétrospective. Désigné par le suffrage universel comme responsable de l'alternance dans notre commune, j'ai fait, avec mon groupe, le choix d'une opposition engagée et fidèle à l'intérêt général de La Tronche. Je n'ai jamais confondu opposition et obstruction, mais je n'ai jamais accepté le confort du silence ou de l'acquiescement.

Pendant ces années, nous avons travaillé, alerté et proposé. Nous avons été présents : contre la hausse des impôts, lors de la manifestation devant la mairie ; contre la vente de la SAIEM à Grenoble Habitat, par le recours que nous avons engagé ; aux côtés des riverains confrontés aux nombreuses constructions nouvelles, inquiets pour leur cadre de vie.

Notre action a mis en lumière une vision municipale trop souvent éloignée des attentes des habitants. Trop souvent, nos contributions ont été ignorées et le débat réduit à une formalité. Je l'assume.

Aujourd'hui, le constat est clair : La Tronche a besoin de changement. L'usure du temps et la répétition des pratiques ont distendu le lien entre citoyens et décision publique. Une commune ne peut se contenter de gérer l'existant. Gouverner, c'est anticiper et se renouveler. Je crois que l'avenir de La Tronche mérite une énergie nouvelle et une démocratie locale vivante. Le prochain mandat devra être celui du renouveau et de la confiance retrouvée.

CONSEIL MUNICIPAL les principales décisions

Environnement et cadre de vie

La protection de l'environnement et du cadre de vie des habitants de La Tronche n'apparaît pas comme un axe central des choix portés par la majorité municipale. Le tribunal administratif vient de suspendre le projet de nouvelle école maternelle sur le parc Brise des Neiges, après avoir relevé que la commune ne justifiait pas l'augmentation démographique invoquée pour construire un équipement de cette ampleur.

Les règles du PLUi et du règlement des parcs et jardins remarquables n'ont pas été respectées. Ce projet aurait conduit à une artificialisation irréversible d'un espace naturel.

Nous n'avons cessé, ici même, dans ces colonnes, de combattre ce projet.

La même logique prévaut dans le projet d'antenne relais à Chantemerle.

Alors qu'un pylône existe déjà sur le secteur, la mutualisation des équipements, prévue par la réglementation, ne semble pas être recherchée. L'impact paysager de ce projet concerne pourtant l'ensemble des habitants et appelle une attention particulière, notamment au regard des principes de sobriété numérique.

Ces exemples interrogent sur la place accordée à la protection de l'environnement dans les décisions municipales. La préservation des espaces naturels et des paysages est une exigence de bonne gestion publique et de responsabilité collective.

Nous défendons pour La Tronche une approche fondée sur un urbanisme mesuré, répondant à des besoins objectivement établis, respectueuse du patrimoine naturel et attentive à la maîtrise des dépenses publiques.

Lors du conseil municipal du 15 décembre, 16 délibérations ont été votées.

Le procès-verbal des débats et le résultat des votes sont disponibles sur le site de la Ville.

Délibération n°96

Convention territoriale globale

La Ville poursuit sa politique éducative supra-communale via une nouvelle convention territoriale globale pour la période 2026-2030 avec Meylan, Corenc, Sarcenas, le Sappey-en-Chartreuse, le Département et la Caisse d'allocations familiales. Après un bilan positif, les partenaires renouvellent leur engagement sur trois axes : jeunesse, enfance/parentalité et animation sociale. Cette signature ouvre droit à des subventions supplémentaires de la Caf.

Votée à l'unanimité

Délibération n°97

Convention Projet éducatif territorial

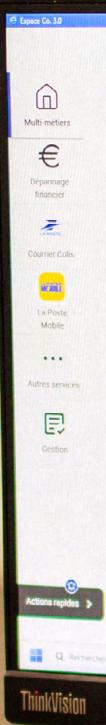
La ville renouvelle son Projet éducatif territorial pour 2025-2029. Ce dispositif, en place depuis 2015, définit les objectifs éducatifs locaux en complément du service public d'éducation. Un comité de pilotage composé de représentants municipaux, de parents et de directeurs d'école assure son suivi. La convention signée avec l'État et la Caf précise les modalités d'accompagnement technique et financier pour quatre ans.

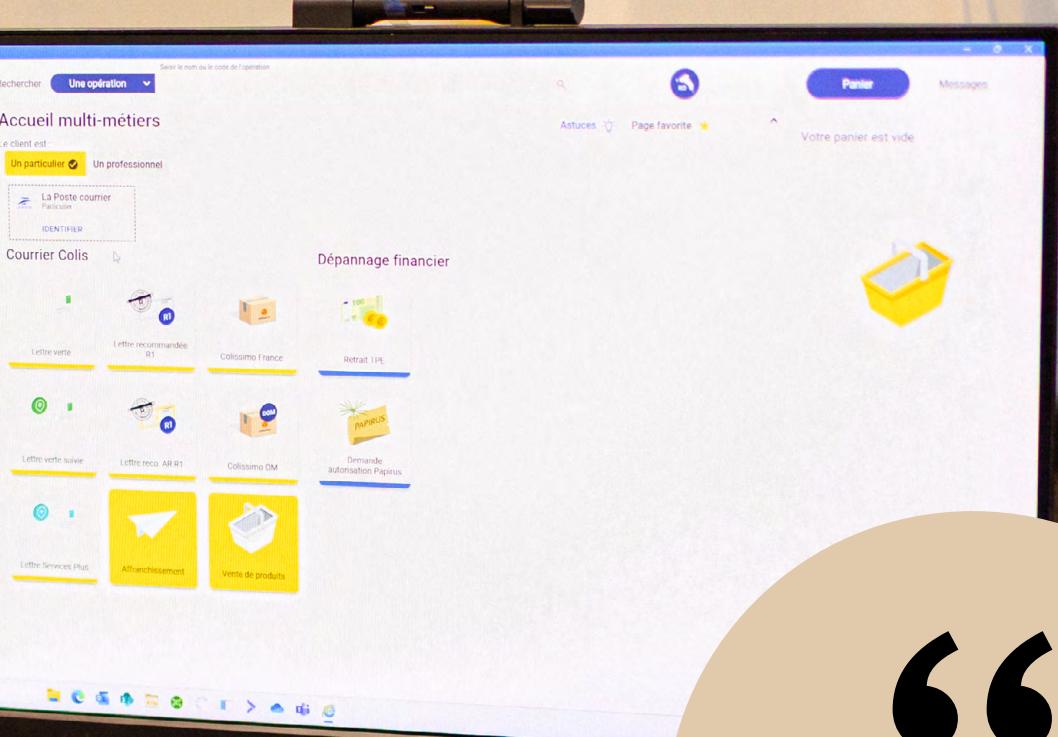
Votée à l'unanimité

Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone, Gilles Novarina pour le groupe **Unis pour La Tronche**. unispourlatronche@gmail.com

La tradition d'un **service public exigeant**

Ancrée dans une volonté politique de long terme, l'action municipale de La Tronche se distingue par un niveau de service public volontairement élevé. Ce choix assumé, fondé sur la présence humaine et le lien social, se traduit par des dispositifs concrets qui accompagnent les habitants à chaque étape de la vie. État des lieux d'une commune qui investit durablement pour le bien-être de ses administrés, de la petite enfance au grand âge.





La Poste

Accueil multi-métiers

Rechercher

Une opération

Un client est

Un particulier Un professionnel

La Poste courrier

Courrier Colis

Dépannage financier

Identifiez

Lettre verte

Lettre recommandée R1

Colissimo France

Retrait TPI

Lettre verte suivie

Lettre recu AIR R1

Colissimo DM

Demande autorisation Papirus

Lettre Services Plus

Affranchissement

Vente de produits

Astuces

Page favorite

Panier

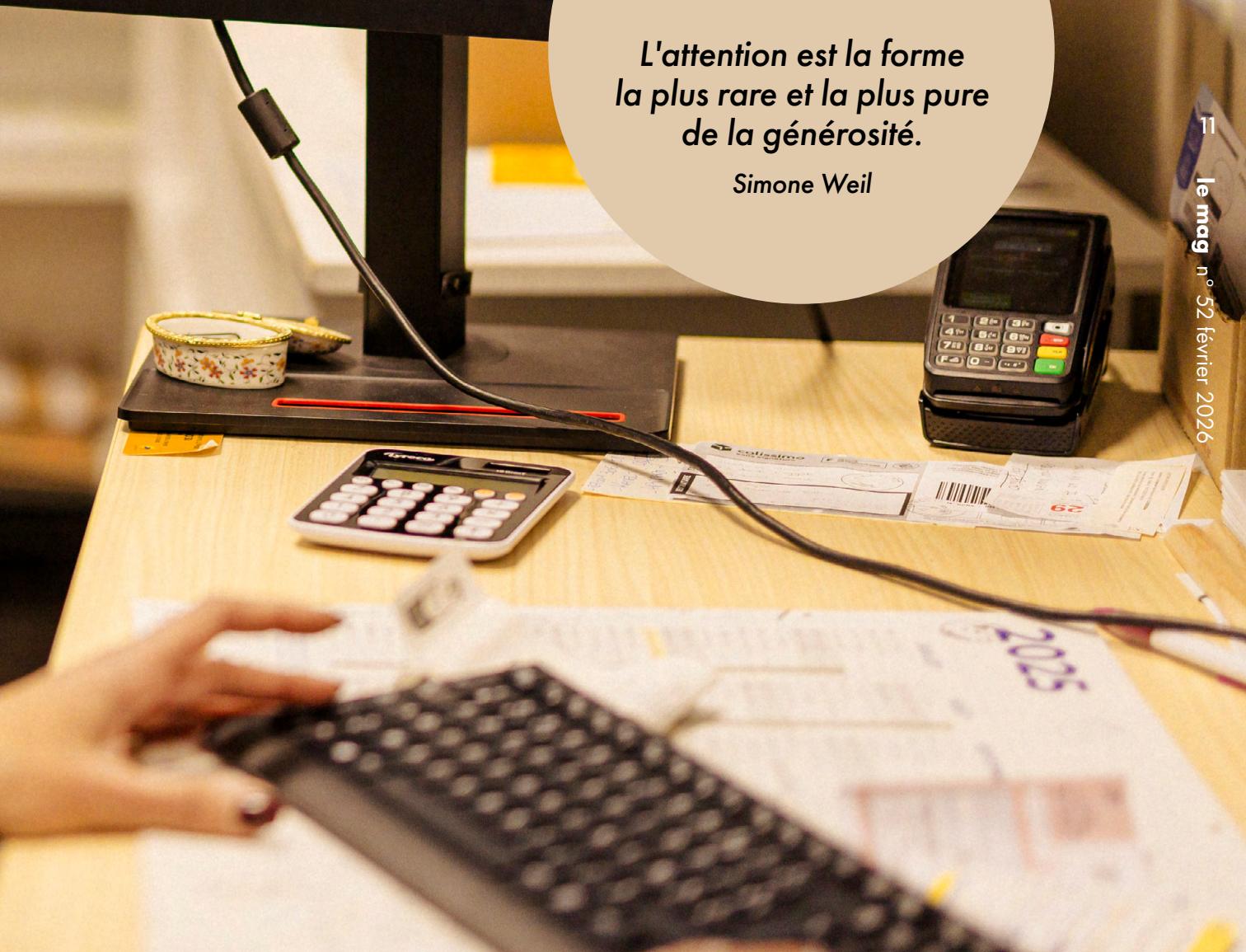
Messages

Votre panier est vide

“

**L'attention est la forme
la plus rare et la plus pure
de la générosité.**

Simone Weil



L'accompagnement commence dès la petite enfance, avec une organisation singulière : la gestion des crèches est rattachée au Centre communal d'action sociale (CCAS). Ce choix administratif permet d'aborder les questions de parentalité et de garde sous l'angle de la solidarité. Sur les 25 agents que compte le CCAS, 19 sont exclusivement affectés à la petite enfance. Cette concentration de moyens permet de proposer 45 places en crèche municipale, dans un cadre attentif à la mixité sociale. Puis arrive l'entrée en école maternelle où la municipalité garantit un cadre scolaire de qualité et finance un poste d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) par classe. Ce ratio, supérieur à celui de nombreuses communes, assure une assistance permanente aux enseignants et un encadrement renforcé pour les élèves. Cet engagement se traduit également par le soutien aux projets pédagogiques, notamment le financement de classes découvertes et de sorties culturelles, ainsi que par l'organisation de cycles de natation renforcés.

Concernant les accueils du matin, du soir et de la pause méridienne, la Ville va au-delà des obligations réglementaires et du taux d'encadrement afin de garantir une sécurité et une qualité d'animation accrues.

Cette exigence se retrouve également dans l'accueil de loisirs, où la municipalité finance systématiquement du personnel de renfort pour permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap, sans coût supplémentaire pour les familles.

Pour les adolescents et les jeunes adultes jusqu'à 25 ans, le service Jeunesse déploie des dispositifs favorisant l'autonomie et l'insertion. Les Chantiers Jeunes permettent aux adolescents de s'impliquer dans des travaux d'intérêt général en contrepartie d'une rémunération.

En parallèle, des tarifs attractifs sont proposés afin de garantir l'accès aux loisirs à tous, tandis qu'un accompagnement spécifique est mis en place pour l'accès au premier emploi.

Vivre et s'investir : des services pour les actifs et les citoyens

Le service public communal se manifeste par le maintien de structures de proximité que l'État ou les opérateurs nationaux ont parfois tendance à délaisser. C'est notamment le cas des agences postales communales. La Ville a historiquement fait le choix de pérenniser ces points de contact en finançant les locaux et le personnel, permettant aux habitants de réaliser leurs opérations postales et financières essentielles sans quitter leur quartier. L'action de la police municipale repose sur les trois piliers de l'ordre public : sécurité, salubrité et tranquillité. Loin de se limiter à un rôle répressif, les agents assurent de nombreuses missions de proximité : gestion des objets trouvés, licences de taxi, fourrières automobiles et animales, ou encore médiation de voisinage. Ils accompagnent également les contrôles d'urbanisme afin de vérifier la conformité des chantiers avec les permis de construire.

Vie associative et culture : moteur du dynamisme global

Un cadre de vie apaisé favorise, par extension, le dynamisme communal. Il permet l'expression d'une forte vitalité citoyenne, soutenue par un accompagnement municipal actif du tissu associatif. Au-delà des subventions, la Ville met à disposition des locaux et assure un appui logistique régulier. L'offre culturelle, pilier du lien social, s'articule autour de deux équipements majeurs. La bibliothèque le Verbe être collabore étroitement avec les écoles

afin de favoriser un accès précoce à la lecture. De son côté, la salle de spectacle Faïencerie propose une programmation professionnelle pluridisciplinaire accessible localement. La valorisation du patrimoine communal est à l'honneur, notamment par la restauration du legs Jacquier dont une partie a été présentée au public lors d'une exposition organisée en janvier à La Faïencerie.

Solidarité : un accueil pour tous les parcours de vie

Au cœur de l'action sociale, le Centre communal d'action sociale (CCAS) constitue le premier point d'entrée pour toute personne rencontrant une difficulté, qu'elle soit passagère ou durable, quels que soient son âge ou sa situation. Dans un contexte de dématérialisation croissante des services publics, la municipalité a fait le choix de sanctuariser un accueil physique inconditionnel, sans rendez-vous. Ce rôle de boussole administrative est essentiel pour éviter que des blocages numériques ou administratifs ne laissent des personnes sans solution. Pour les aînés, cet accompagnement s'enrichit d'actions spécifiques de prévention et de lutte contre l'isolement. En lien avec les associations locales, le CCAS veille au maintien d'une vie sociale active et d'une autonomie durable. Qu'il s'agisse de gérer une urgence ou d'assurer un suivi au long cours, le CCAS demeure avant tout un lieu de dialogue et de soutien personnalisé.

À travers ce maillage de services, de la naissance au grand âge, la Ville réaffirme sa volonté de placer le bien-être et l'accompagnement humain au centre de son action. C'est cet investissement dans la proximité qui définit l'identité d'une commune résolument tournée vers ses habitants.

CULTURE, ANIMATIONS & VIE ASSOCIATIVE

FRÉQUENTATION

4 000 entrées sur 1 saison à la Faïencerie
Entre **25** et **30** représentations par an



2 400 personnes inscrites à la bibliothèque le Verbe être en 2025 :
56 800 prêts, **21 160** documents dans le fonds,
membre du réseau de la Petite Chartreuse (Corenc, Le Sappey)

ÉVÉNEMENTIEL

Une **dizaine** d'événements
communaux organisés par an

PATRIMOINE

Environ **1 700** objets patrimoniaux
légués à la commune, à conserver,
à restaurer et/ou à valoriser

VIE ASSOCIATIVE

70 associations actives



ÉDUCATION, JEUNESSE & SPORTS

Taux d'encadrement pour les accueils périscolaires :
1 adulte pour **10** enfants en maternelle (loi : 1/14)
1 adulte pour **14** enfants en élémentaire (loi : 1/18)

490 enfants scolarisés en 2025-2026
400 enfants accueillis chaque jour à la cantine
en moyenne, soit **81,6 %** du total des effectifs



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

25 agents CCAS
dont **19** pour la petite enfance
1 distribution alimentaire par semaine
50 bénéficiaires chaque semaine



Cap sur la neige

Du 16 au 18 février, seize jeunes aventuriers partiront pour une escapade hivernale de trois jours à Saint-Christophe-sur-Guiers, organisée par le centre de loisirs.

Au programme : initiation au ski de fond, descentes en luge, bonshommes de neige, promenades en pleine nature et grands jeux au cœur du massif de la Chartreuse.

Bien plus qu'un simple séjour à la neige, cette expérience est une opportunité pour les enfants de découvrir de nouveaux horizons, d'apprendre à vivre ensemble et de respecter les règles de la collectivité. C'est aussi l'occasion de gagner en autonomie et de franchir une étape importante dans un cadre sécurisé et bienveillant.

i 04 76 63 33 40, centre de loisirs

Un pont entre générations

Le centre de loisirs cultive tout au long de l'année des liens intergénérationnels avec l'Ehpad Ma maison et le club Brise des Neiges. Ces rencontres tissent des ponts entre enfants et aînés, créant des moments de partage.

En 2025, plusieurs temps forts ont marqué ces échanges : ateliers créatifs pour la Biennale, après-midi loto durant la Semaine bleue et le goûter de Noël ; les mamies ont lu des histoires aux petits avant de partager un quatre-heures. Les jeunes du centre de loisirs ont créé des cartes glissées dans les colis de Noël des plus âgés.

Et pour 2026, est déjà prévu un spectacle partagé avec les résidents de Ma maison en avril.

Ces rencontres permettent aux personnes âgées de rompre l'isolement et de transmettre leurs valeurs. Pour les enfants éloignés de leurs grands-parents, c'est l'occasion de nouer des liens chaleureux.

i 04 76 63 33 40, centre de loisirs



travaux

en cours

Chemin Eymard-Duverney

Route barrée, sauf riverains,
entre le chemin Saint-Ferjus
et l'avenue des Maquis du Grésivaudan
Cheminement piétons et cycle maintenu
Stationnement neutralisé

Jusqu'à avril

Grande-Rue

Démontage d'une grue
et libération de la chaussée

Jusqu'à mi-février

Parking quai Charpenay, avenue des Maquis du Grésivaudan, place Finaly

Plantation d'arbres

Jusqu'à février

Travaux faits

Quai Fortuné-Ferrini

Reprise des îlots des feux de circulation

état civil

L'état civil est publié à la demande des familles.

Naissances

Le 14 décembre, **Constance Lamercerie**

Le 18 décembre, **Johanne Priem Gressin**

Le 20 décembre, **Roxane Marty**

Décès

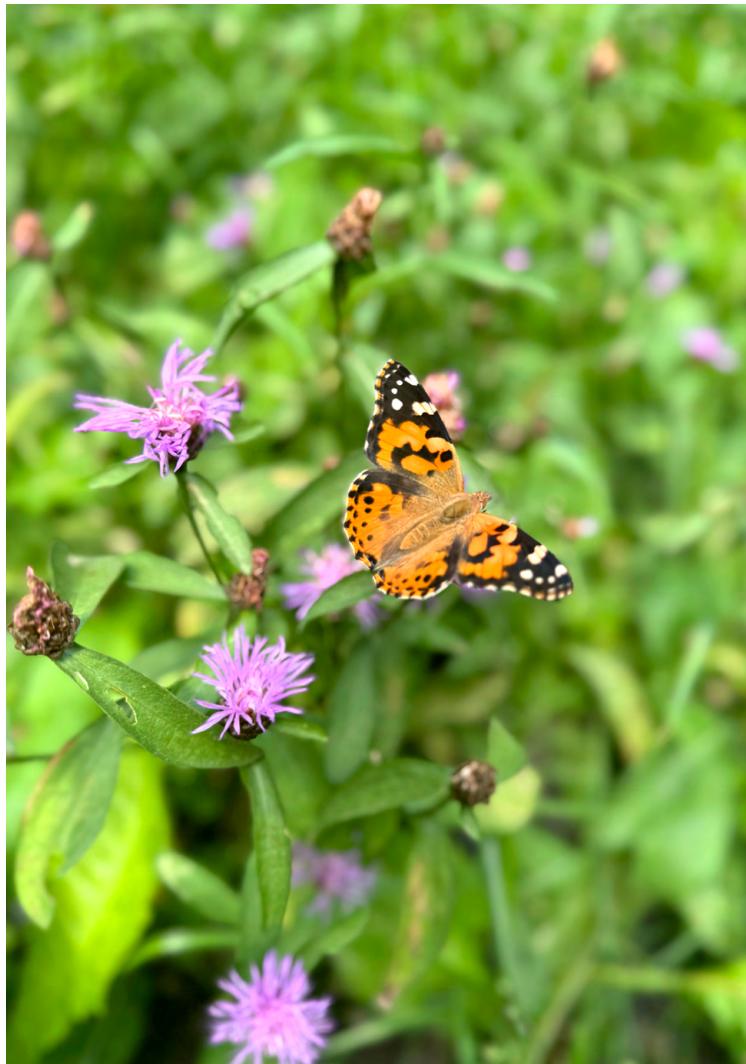
Le 21 septembre, **Huguette Roulet**

Le 22 septembre, **Brigitte Glasmann**

Le 8 octobre, **Danièle Péroni**

Le 30 novembre, **Jean-Pierre Mention**

Le 1^{er} décembre, **Brigitte Bouivet-Gerbettaz**



Une biodiversité préservée

La commune rejoint l'Atlas de la biodiversité communale porté par le parc naturel régional de Chartreuse. Aux côtés de quatorze autres communes, La Tronche va participer pendant trois ans à un inventaire de la faune et de la flore locales afin de mieux les protéger.

Ce projet repose sur trois piliers : mieux connaître la biodiversité du territoire, sensibiliser tous les publics et donner à chacun les clés pour agir concrètement. Jusqu'à 2028, plusieurs types d'actions vous attendent : balades nature, ateliers, sciences participatives pour repérer mares et vieux arbres, chantiers collectifs, animations dans les écoles...

Une réunion publique de lancement et d'appel à participation

est programmée le **mardi 24 février à 18h** à la mairie.

Ce projet soutenu par l'Office français de la biodiversité est une occasion d'agir concrètement pour l'environnement.

■ 04 76 63 77 21, pôle technique

Un p'tit break ?

La programmation de la Faïencerie prend un virage résolument urbain avec deux soirées danse.

L'association Nextape propose *Into The Cypher* un authentique battle de danse hip-hop, rituel emblématique de cette culture, le **vendredi 13 février dès 19h30**. Sur le plateau, huit danseurs et danseuses s'affronteront dans une compétition sous l'œil expert d'un jury, portés par le son d'un DJ et l'énergie d'un maître de cérémonie.

Place ensuite à une création chorégraphique avec Noé Chapsal et Charlotte Louvel le **vendredi 20 février à 20h**. Dans un espace confiné, habillés de cuir noir, les deux interprètes questionnent la rencontre : quarante minutes haletantes où les deux corps s'apprivoisent, se résistent, coexistent.

i 04 76 63 77 49, la Faïencerie

INTO THE CYpher

Vendredi 13 février dès 19h30

Tout public - Durée 1h15



VLV
VIVE LES
VACANCES

© Olivier Blaisa

VISCUM

Vendredi 20 février à 20h

Dès 9 ans - Durée 40 min

VLV
VIVE LES
VACANCES



© Divaloupix

Frelons attention !



La prolifération des frelons asiatiques s'intensifie. Cette espèce invasive représente une menace en particulier pour les abeilles, mais également pour les autres insectes.

Avec l'arrivée de l'hiver et la disparition du feuillage, quelques nids restent perceptibles dans les arbres des espaces publics. Si la majorité a pu être retirée, d'autres demeurent accrochés dans des zones inaccessibles. Aucune crainte à avoir : ils sont désormais abandonnés et se décomposeront d'eux-mêmes avec le temps. Pour votre information, des panneaux ont été positionnés à proximité des arbres concernés.

L'efficacité de la lutte repose sur l'anticipation. Dès le mois de mars, les reines survivantes sortent d'hibernation pour établir leurs colonies. Elles recherchent alors de quoi se nourrir auprès des ruches ou des arbres fruitiers. C'est la période idéale pour installer des pièges sélectifs.

Repérer et éliminer les nids entre mars et mi-novembre permet d'enrayer leur développement. Toute découverte de nid doit être transmise rapidement sur le site **frelonsasiatiques.fr** accompagnée d'une photo. Les services de secours ne sont plus compétents pour cette mission.

■ 04 76 63 77 21, pôle technique



Cuisinez et partagez !

Depuis 2024, le CCAS organise tous les deux mois des ateliers cuisine gratuits et ouverts à tous à la Villa Brise des Neiges.

L'objectif ? Découvrir de nouvelles recettes et passer un bon moment ensemble autour des fourneaux.

Ces rendez-vous conviviaux sont aussi l'occasion d'échanger des trucs et astuces de cuisinier. Limités à dix participants, les ateliers se terminent par un moment partagé : la dégustation du repas préparé ensemble. Le prochain atelier est prévu le **vendredi 27 février à 10h** et les inscriptions sont ouvertes.

■ 06 32 27 26 10, CCAS

Sofiane Aissaoui Espace jeunes



Originaire de Seyssinet-Pariset, Sofiane Aissaoui prend les rênes de l'Espace jeunes avec un bagage solide : 25 ans d'expérience comme animateur socioculturel et éducateur spécialisé dans le secteur public. Après avoir géré l'insertion des 18-25 ans à Lyon pour le ministère de la Défense, il a choisi de se rapprocher de sa famille et de mettre son expertise au service de la commune en remplacement d'Houcine Laouar. Pour Sofiane, l'accompagnement des jeunes répond à un objectif clair : « *Les guider vers la maturité et l'autonomie pour en faire des adultes épanouis.* » Sa présence se décline sur plusieurs temps forts. Il accueille les jeunes le mardi soir, le mercredi après-midi et pendant les vacances à l'Espace jeunes.

Au collège Jules Flandrin, il intervient deux jours par semaine sur le temps du midi. Il assure également une passerelle entre CM2 et sixième sur les temps périscolaires dans les écoles primaires, moment clé pour faciliter cette transition.

L'Espace jeunes se veut un lieu d'animation. Mais son rôle va bien au-delà : disponible tant en collectif qu'en individuel, il reste à l'écoute de chaque jeune qui en ressent le besoin.

■ 04 76 63 38 20, Espace jeunes

Avez-vous déjà fait appel aux services municipaux ?

Non rien du tout. Je viens juste d'aménager à La Tronche et je n'ai pas encore eu besoin d'y aller.

Anaëlle, 24 ans

Oui, j'utilise tout ce qui est service scolaire maintenant. Lorsqu'on est arrivés sur La Tronche on est venus à la mairie pour les démarches de base mais depuis c'est surtout pour le scolaire.

Myriam, 35 ans

Oui, à mon emménagement avec les démarches pour être sur les listes électorales et puis après pour la crèche et l'école.

Nathalie, 45 ans

Alors moi aucun, c'est mon conjoint qui gère toutes les démarches administratives.

Anais, 35 ans

Si, pour l'école, je passe par la plateforme en ligne Espace familles, sinon rien d'autre.

Sandrine, 41 ans

Je me suis inscrit sur les listes électorales à mon arrivée.

Baptiste, 24 ans

Oui, j'ai déjà contacté les services techniques suite à un accident en face de chez moi, les plots étaient cassés. Pour un baptême, j'ai contacté la mairie également. Pour tout ce qui est scolaire je passe par l'Espace familles, on gère tout là-dessus, c'est très pratique.

Caroline, 38 ans

Si, une fois pour un mariage, c'est tout !

Anna, 64 ans

Non, ça ne me dit rien.

Mathieu, 23 ans

Oui j'ai deux enfants donc forcément un petit peu. Et il y a une époque où j'avais le droit au panier repas de la banque alimentaire.

Alexandre, 42 ans

Les principaux rendez-vous à La Tronche en février 2026Pour recevoir les alertes SMS, s'abonner sur le site latronche.fr**Démarches administratives et numériques**

La conseillère en économie sociale et familiale vous accompagne dans vos démarches de la vie quotidienne, y compris pour vos démarches en ligne.

Lundi**9h-12h** Sans rendez-vous**Vendredi****9h-12h** Sur rendez-vous

Au CCAS.

i 06 32 27 26 10**Lundi 2 février****Repair café**

18h-21h30 Venez faire réparer vos objets en panne et vos textiles dans les locaux de l'Espace jeunes, espace Doyen Gosse.

i 06 74 63 63 73**Mercredi 4 février****Le temps des p'tits loups**

10h30 et 17h Lectures à voix haute pour les enfants sur le thème Amusons-nous avec l'hiver. À la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être**Les 6 et 7 février****Exposition**

10h-18h L'association AFT expose peintures, dessins et aquarelles issus de ses ateliers à la Faïencerie. Entrée libre. Vernissage le vendredi 6 février à 18h.

i 07 69 52 87 19, AFT**Vendredi 6 février****Café des aidants**

14h Changer de lieu de vie. Visite de l'Ehpad Ma maison à La Tronche.

i 04 76 42 55 97, Villa Brise des Neiges**Vendredi 13 février****Into the Cypher**

19h30 Battle de danseurs hip-hop avec DJ et jury. Ouvert à tous. À la Faïencerie.

i 04 76 63 77 49,la-faiencerie.mapado.com**Vendredi 20 février****Viscum**

20h Un duo de danseurs se retrouvant entre le breakdance et la danse jazz et contemporaine. Dès 9 ans. À la Faïencerie.

i 04 76 63 77 49,la-faiencerie.mapado.com**Lundi 23 février****Conseil municipal**

19h30 Téléchargez l'ordre du jour une semaine avant sur le site de la Ville. À la mairie.

i 04 76 63 77 05, administration générale**Mardi 24 février****Conférence santé**

18h Rémy Brazier, cardiologue présente Hypertension artérielle : tous concernés ! à la Villa Brise des Neiges.

i 04 76 63 77 06, CCAS**Mardi 24 février****Réunion publique**

18h Lancement de l'Atlas de la biodiversité communale. Présentation et appel à participation. À la mairie.

i 04 76 63 77 21, vie locale**Mercredi 25 février****Club de lecture**

18h Échanges, rencontres et découvertes littéraires pour les lecteurs occasionnels ou passionnés. À la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être**Vendredi 27 février****Atelier cuisine**

10h-14h Venez cuisiner et partager un moment autour d'un repas à la Villa Brise des Neiges. Sur inscription. Ouvert à tous.

i 06 32 27 26 10, CCAS**Activités Villa Brise des Neiges Club et CCAS**

programme proposé par le CCAS et le club Brise des Neiges (les activités du club sont marquées par un astérisque*)

Jeudi 26 février

12h Restaurant d'application le Clos d'Or*

Jeudi 5 mars

15h Visite guidée au musée de Grenoble*

i CCAS – Villa Brise des Neiges
04 76 42 55 97

i Club Brise des Neiges
07 82 93 79 54

Samedi 28 février**Atelier de sensibilisation**

9h Dans le cadre du budget participatif, l'association Tronch'Lucide organise un atelier Fresque du climat. Sur inscription.

i tronchluclide@gmail.com**Jeudi 5 mars****Conférence**

20h Les stéréotypes de genre dans le sport dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes. Par Aïna Chalabaev et Natalia Bazoge, chercheuses au laboratoire Sport et environnement social de l'université de Grenoble. Sur inscription. À la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être**Vendredi 27 février****Un peu perdu**

18h30 Du théâtre d'ombres et d'objets ouverts aux enfants dès deux ans. À la Faïencerie.

i 04 76 63 77 49,la-faiencerie.mapado.com

INTO THE CYpher

Vend. 13 fév.
dès 19h30



danse hip-hop

Credit photo : Olivier Blaize

VISCUM

Vend. 20 fév.
à 20h



danse

Licences d'entrepreneur du spectacle : PLATESV/R/2022-005184 / 5192 / 5188 - Crédit photo : Dujau.px



la faïencerie
04 76 63 77 49



isère
LE DÉPARTEMENT

service communication de la Ville de La Tronche. 01/2026